

ԼԷ ՆՈՒՎԵԼ ԱՐԱՐԱՏԻ* ԵՐ ՄԵՆԵԶ ԱՐԱՐԱՏԻ*

LES NOUVELLES DE MENEZ ARARAT

BULLETIN N° 50

Chers amis,

Nous voici au numéro 50 de ce bulletin ! Ma collaboration au bulletin a débuté avec le n°31, en 2005, A ce stade il faut rappeler le rôle essentiel qu'a tenu Ginny Hékinian, lorsqu'elle était secrétaire, dans la rédaction des bulletins. Elle l'a fait avec sa verve et son enthousiasme communicatif. Merci Ginny.

Le bulletin maintient un lien entre nous tous ; certes, ceux qui disposent d'une adresse électronique sont favorisés car ils reçoivent plus d'informations que nous ne pouvons donner avec un bulletin papier qui serait trop « lourd » financièrement. Le nombre de bulletins a varié depuis 2001 entre 2 et 6 par an, le volume total oscillant entre 19 et 41 pages. Nous avons pensé en bureau qu'il nous faudrait tenter d'être plus régulier. Nous nous donnons comme objectif de faire paraître 4 bulletins par an, soit, en gros, un par trimestre si l'actualité le justifie. Nous avons désormais un coordinateur à savoir Pascal Nicolaïdès que je remercie pour sa disponibilité.

N'oubliez pas que ce bulletin est le vôtre, nous attendons vos contributions ! Souvenirs, notes de lectures, libres opinions ... C'est à Pascal qu'il faudra envoyer vos contributions.

administrateur@menezararat.fr (ou Brulis 56190 Noyal-Muzillac)

Autre bonne nouvelle : nous avons aussi un nouveau webmaster (administrateur@menezararat.fr), et un nouveau site WEB, <http://www.menezararat.fr> que je vous invite à visiter. Je remercie vivement Alain Pilidjian de s'être investi dans cette lourde tâche.

L'ancien site était devenu trop statique et décourageait, de ce fait, les visiteurs. Nous remercions Patrick Donjon de l'avoir créé, mais sa charge de travail ne lui permettait plus de s'en occuper sérieusement. Nous avons un nouvel hébergeur, payant, cette fois, mais qui présente beaucoup d'avantages par rapport au précédent. Nous pourrions mettre en ligne des photos, nous verrons comment procéder pour vous donner le moyen de les télécharger.

G. Bossière

SOMMAIRE

Vie de l'Association	p. 2
Le week-end de Beuzec-Cap Sizun	p. 3 et 4
Note de lectures	p. 5
Informations en passant	p. 6 à 9
Dons-Cerfa	p. 10
Vos contributions	p. 11 et 12
Fiche d'adhésion, Coordonnées,	p. 13

**Compréhensible par les arménophones ?*

VIE DE L'ASSOCIATION

Prochaine Assemblée Générale de l'Association

Elle aura lieu le week-end du 16 /17 octobre 2010 (ce n'est pas possible le week-end suivant car les vacances scolaires débutent.) Pensez d'ores et déjà à réserver cette date !

Nos donateurs :

Comme vous le savez, nous avons fixé, en AG, la cotisation comme un minimum, 61 % d'entre vous ont eu la générosité de nous donner plus. La somme donnée varie de 30 % à 50% en plus, le maximum est de 470 % par rapport à la cotisation de base. Merci à tous !

Décès

Le 24 novembre dernier la maman de Pascal Nicolaïdès est décédée après 3 AVC et deux opérations à Maisons-Alfort. Elle venait, tout juste, la semaine précédente, d'obtenir une place à la maison de retraite de Muzillac. En effet, désormais, Pascal et Anne-Marie résident à Muzillac. Nous partageons leur peine devant cette perte cruelle.

A 92 ans, elle était rescapée du Génocide, donnée pour morte du typhus à l'âge d'un an, ayant survécu à la tuberculose, c'est un pan d'Histoire qui disparaît: elle parlait l'arménien, le turc osmanli, le grec. Pascal avait eu la prudence, il y a 2 ans, de faire un DVD en posant des questions à sa maman elle y évoquait la Turquie, sa vie, l'exil et l'arrivée en France.

Je pense que nous devons nous donner l'occasion de visionner ce film. MENEZ ARARAT présente ses sincères condoléances à la famille.

La famille et leurs amis lui ont dit un dernier adieu le 27 novembre. Je cite Pascal : *«La cérémonie très belle à l'église arménienne d'Alfortville, très simple et émouvante, puis l'inhumation au cimetière de Thiais, avec du soleil mais un temps froid ne fut pas si triste. Tous les choristes sont des amis, car je chantais chaque dimanche avec eux.*

Les deux prêtres se sont adressés à nous, et particulièrement à moi puisque seul arménophone et connaissant toutes les prières, très simplement. Ils sont venus au cimetière et ont été d'un grand réconfort. L'organisation funéraire a été exemplaire et avait prévu, sans que je le demande une croix arménienne sur le cercueil; nous avons mis peu de fleurs (l'église n'y tient pas) mais aux couleurs rouge-bleu-orange.

Voilà, je me sens un peu comme le dernier des Mohicans

PS: je prépare des documents de famille dont des photos de 1895 au "vieux pays"... »



Naissance

Courriel de GINNY et ROGER le 18 janvier 2010 :

Great news! Great way to begin the new decade!!

Super nouvelle, excellente façon de démarrer la nouvelle décennie!!

AREV (qui veut dire "soleil" en Arménien) HAYK (descendant de Noé et le père des Arméniens, je pense) Guernica Thakur Hekinian est né il y a une semaine Lundi le 11 / 01 /2010 A 4 h 21 du matin.

Il pèse 7 livres et demi (environ 3 kg 300), et sa naissance a eu lieu seulement 6 minutes après l'arrivée d'Aruna à l'hôpital!

Je l'ai vu 5 minutes après!!! Il est beau comme un cœur, maman Aruna et Papa Aram vont bien, Ara est heureux dans son nouveau rôle de "grand frère".

Toute la petite famille est réunie dans leur appartement à Brooklyn depuis le 13 janvier. (Hekinian, 10 Grand Avenue, Brooklyn NY 11205 USA //email : hekinian@gmail.com // tel- 718 522-6739)

Je suis tellement contente d'avoir pu être avec eux pour ce GRAND événement. Retour en France le 10 Février.

Le Soleil est beau, comme le merveilleux Arev-Hayk qui remplit nos cœurs de joie !!!

Bonne Année à tous!!!
Amitiés, Ginny et Roger

Nouveaux membres

Bien que certains le sachent déjà, j'ai le plaisir de vous annoncer de nouveaux membres nantais :

Karine et Laurent Garnier-Halgatte, que nous avons rencontrés récemment à Nantes. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir sa sœur Nuné Shahbazyan et Gérard Philipot.

LE WEEK-END DE BEUZEC-CAP-SIZUN

Samedi 24 avril 2010

Début d'après midi démonstration par Nicole Kasparian-Roche de la confection de baklavas (**d'autres démonstrations pourront être possibles si vous en proposez !**)

Le repas arménien du soir est entièrement organisé et piloté par Archavire et Yan, nous le découvrirons ensemble. **N'oubliez pas d'apporter des desserts, comme à Trézien, où ils ont été nombreux et appréciés. Merci d'avance.** Nous avons invité Mr le Maire et l'adjoint à la culture qui ont permis la réalisation de ce projet, en compagnie de leurs épouses.

Ensuite chants et danses arméniennes

25 avril

10h messe, pour ceux qui le souhaitent, en l'église paroissiale Saint Budoc

11h30 cérémonie à l'Espace de la Paix, discours, inauguration de la plaque apposée sur le monument, dépôt de gerbe.

Vin d'honneur à la Mairie

Repas (traiteur local probable)

15h concert en l'église paroissiale Saint Budoc

Petit discours introductif de G. Bossière

Notre Père chanté par P. Donjon, N. Kasparian-Roche et P. Nicolaïdès

Ensuite, le quintette à vent de Bretagne va interpréter **KOMITAS, KOKZHAYAN et DJAMBAZIAN**, puis, en collaboration avec « L'ensemble Briovère », de Normandie, la **Gran Partita** de **MOZART** (Sérénade KV 361 en si bémol majeur, version pour 2 quintettes à vent et une contrebasse).

Clôture du concert avec le **Der Voghormia** (Kyrié).

La plaque commémorative est à la gravure.

Normalement je vais la récupérer en semaine 11. Tant qu'elle n'est pas posée nous gardons le silence, on ne sait jamais. Nos amis normands (Association Normande de Solidarité Arménienne) ont eu une déconvenue avec Bernard Debré.

Pour la petite histoire, nous vous donnerons des précisions seulement quand elle sera scellée.

NOTES DE LECTURE

Je (GB), viens de relire « **Etre Arménien en Turquie** » le livre de **H. Dink** et de découvrir son livre posthume : **H. DINK « Deux peuples proches, deux voisins lointains Arménie-Turquie »**, Ed. Actes Sud, 2009, 19 €

C'était décidément un très grand bonhomme, je ne l'avais pas mesuré à ce point. Ce qu'il écrit sur la Turquie est essentiel, fondamental, chaque mot est pesé. Ce pays est totalement incontournable dans la reconnaissance du génocide. Alors comment imaginer que cela puisse se faire sans tenir compte de l'opinion des Arméniens de Turquie ?

Je ne crois pas que c'est en campant exclusivement sur la position « ils doivent le reconnaître » que les choses vont évoluer, surtout en l'absence de dialogue. Un dialogue, même édulcoré est un dialogue, un échange.

« Résumons-nous, une fois de plus, au sujet de la Turquie et de « génocide arménien » : le problème du pays, aujourd'hui, n'est ni celui de la « négation », ni celui de la « reconnaissance ». Son problème fondamental, c'est la « compréhension ». Et la Turquie n'y aura accès, ne prendra pleinement conscience de son passé, de son histoire, que si elle progresse dans son combat pour la démocratie. Une négation ou une reconnaissance qui ne passe pas par la conscience et par la compréhension n'est dans l'intérêt de personne. Aussi, les interventions extérieures de ceux qui ne tiennent pas compte de facteurs, ou qui ne veulent pas le savoir, prolongent l'état de rupture au lieu de l'abréger. »

Pages 149/150

Les choses évoluent d'ailleurs, j'ai eu l'occasion de le dire, mais les Turcs sont formatés à le nier et leur enseignement y participe cultivant non seulement l'ignorance, mais le négationnisme...

Elif SHAFAK La Bâtarde d'Istanbul est paru dans la collection 10/18. Sur la 4^{ème} de couverture O.

Pamuk en dit le plus grand bien « La plus grande romancière turque de ces dix dernières années ».

Sachez que, entre l'édition turque et l'édition anglaise, en 2006, elle a été amenée devant la justice turque au titre de l'article 301, elle aurait pu être condamnée, finalement, elle a été relaxée.

L'intrigue est compliquée et peu vraisemblable. Mais ce n'est pas ce qui est important à mes yeux (GB), ce qui l'est c'est ce qu'elle raconte du Génocide des Arméniens (article 301 !), et qui a été porté à la connaissance des lecteurs turcs.

P. BANON *La révolution théoculturelle*. Presses de la Renaissance 2008, noté, en passant, page 353 « *En Turquie, 74% des personnes interrogées portent un jugement défavorable sur les chrétiens et 76 % sur les juifs (49% en 2004). ... En Turquie 94% des personnes interrogées placent la religion au centre de leur vie* ». Ce livre est très intéressant montrant les dérives de la pratique religieuse sur l'organisation de la société, en particulier sur la forme d'ethnisation qu'elle entraîne. Ce qui pourrait à terme, être totalement déstructurant en raison de ce que nos amis canadiens appellent « l'accommodement raisonnable ». Qui ne l'est pas tant que ça !

Des livres qu'on ne trouve pas obligatoirement en librairie : Cercle d'écrits caucasiens

Éditeur de romans historiques, ayant principalement l'Arménie pour cadre, les éditions Le Cercle d'écrits caucasiens ont été créées en 1998 par Hratch Bedrossian

Coordonnées : 27, rue de Tanqueux, Chamigny - 77260 La Ferté-sous-Jouarre – tél : 01 60 22 02 48

<http://lecercledecritscaucasiens.over-blog.com/>

Hratch Bédrossian sera présent au Salon du Livre de Pontivy (Palais des congrès) les 2, 3, 4 avril 2010.

INFORMATIONS EN PASSANT

Un site à découvrir, si ce n'est fait ! <http://www.france-armenie.net/>

ATTENTION : un **Conseil Franco-Arménien** est en cours de constitution (CFA) je reprends ci-dessous le préambule dont j'ai eu connaissance :

Nous, citoyens français, ou citoyens d'Etats membres de l'Union européenne, ou titulaires d'une carte de séjour valide de dix ans, tous domiciliés sur le territoire de la République Française, de toutes origines et confessions, attachés à la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité », et à la défense des droits démocratiques et culturels du peuple arménien, proclamons par le présent Préambule la naissance d'une Assemblée démocratique et représentative intitulée le Conseil Franco-Arménien (CFA).

Notre démarche s'inscrit dans le prolongement de la vocation de la France, patrie des droits de l'homme et du citoyen, et du destin exceptionnel du peuple arménien marqué par le génocide de 1915. La France a apporté sécurité, liberté et des droits inaliénables aux Arméniens devenus des citoyens français depuis quatre générations. Morts pour la France en 1914-1918 comme en 1939-1945 ou lors d'autres conflits, les Arméniens ont participé au développement économique et social de la France ainsi qu'à son rayonnement à travers l'Europe et le monde, devenant au fil des ans un exemple d'intégration républicaine.

Ce lien franco-arménien est indivisible et justifie que la République porte une attention particulière à cet héritage commun. Cette reconnaissance s'est déjà exprimée par l'adoption de la loi n°2001-70 du J.O., promulguée le 29 janvier 2001, en vertu de laquelle "la République française reconnaît publiquement le génocide de 1915". Elle se manifeste au quotidien par la fraternité entre les descendants directs du génocide et leurs amis témoins ou solidaires de la condamnation de ce crime contre l'humanité et par un engagement commun au nom de la mémoire contre l'oubli.

Ce patrimoine franco-arménien légitime, dans le cadre des lois de la République, l'initiative de créer cette Assemblée élue au suffrage le plus universel et sur le principe « une personne = une voix ».

En vertu des principes du présent Préambule, nous tenons à :

- exprimer notre attachement aux lois de la République, à son unité, à la défense des droits de l'homme et des peuples, et à la pérennité du peuple arménien dans l'espace public.

- organiser l'expression démocratique de l'ensemble des personnes attachées à la défense des droits légitimes du peuple arménien et qui partagent notre ambition d'œuvrer en faveur du dialogue entre les cultures.

- représenter cet ensemble auprès des pouvoirs publics et de toutes les instances nationales ou internationales.

- promouvoir, impulser et coordonner toutes les activités afférentes aux droits susmentionnés.

Par conséquent, le Conseil national du CCAF a décidé de procéder au rassemblement de toutes les bonnes volontés et de créer le Conseil Franco-Arménien, une structure démocratique qui repose sur des personnes physiques, désormais appelées Electeurs. Toute personne, citoyenne française, d'Etats membres de l'Union européenne ou titulaire d'une carte de séjour valide de dix ans, domiciliée en France, peut prétendre au titre d'Electeur.

Au nom de ce Préambule, les Electeurs signataires tiennent à :

- respecter l'unité du CFA,

- affirmer le lien indéfectible entre le politique et le culturel du CFA dans une démarche de rassemblement dans la société française,

- développer cet espace libre et démocratique au nom de la devise de la République, « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Il y aura des votes d'organisés pour élire des représentants, notre région sera rattachée à la région centre. Affaire à suivre, il faudra être inscrit dans une association de région pour pouvoir voter... à suivre.

Quelques mots, (traduction de G. Bossière), tirés de l'article de **Robert Fisk** : « **Israël ne peut plus ignorer l'existence du Premier Holocauste** »

[The Independent](http://www.keghart.com/Fisk_FirstGenocide), January 30, 2010 (http://www.keghart.com/Fisk_FirstGenocide)

Tandis que les Israéliens commémorent le second Holocauste du 20ème siècle cette semaine, les Arméniens n'ont pas participé aux cérémonies probablement parce qu'Israël refuse de reconnaître le génocide de 1915-1923 durant lequel périrent 1 500 000 Arméniens. Les relations militaires et diplomatiques entre Israël et la Turquie sont plus importantes que le génocide.

Un peu plus loin R. Fisk rappelle que c'est sous le regard d'officiers allemands que les exécutions ont eu lieu, y compris les premières chambres à gaz (enfumage de grottes). L'un des témoins a été Max von Scheubner-Richter le vice-consul allemand à Erzurum, qui sera l'un des plus proches amis et conseiller d'Hitler. Ce n'est pas comme s'il n'y avait eu aucune relation entre le premier et le second Holocauste...

Ensuite il rappelle qu'en Palestine, en 1948, il y a eu jusqu'à 15 000 Arméniens, survivants et descendants du premier Holocauste. Ils ont partagé le même sort que les Arabes Palestiniens en s'enfuyant ou étant expulsés de leurs maisons. La plupart perdirent leur travail et leurs affaires à Haïfa et Jaffa, beaucoup cherchant refuge, pour la deuxième fois, à Jérusalem. Certains s'enfuirent à Chypre où ils furent à nouveau dépossédés, pour la troisième fois, lors de l'invasion turque en 1974. Aujourd'hui, comme le remarque un de ses interlocuteurs locaux, "Aujourd'hui, 6,000 Arméniens résident à Jérusalem et en Cisjordanie (en rive ouest). Ils ne peuvent pas voyager et ils sont comptés comme des Palestiniens arméniens. Pour la bureaucratie israélienne, ils sont des Palestiniens."

Finalement une traduction complète, meilleure, est désormais disponible sur :

http://www.armenews.com/article.php3?id_article=58278&var_recherche=fisk

TURQUIE : Le Problème du Sang Impur

lundi 11 janvier 2010, traduit par Jean Eckian/armenews **Hurriyet Daily News** --- Vendredi 8 janvier 2010 par **Mustafa Akyol** ----- (Texte raccourci marqué par ... !)

Ahmet Davutoglu, l'ex universitaire qui contrôle la politique étrangère turque depuis 2003, est un homme remarquable. ... Ses stratégies de " zéro problème avec les voisins, " " d'engagement pro-actif1 ", ou " politique étrangère multi-latérale " ont fait de la Turquie un acteur beaucoup plus influent dans la région.

Vous pouvez aimer ou non les résultats de ce nouveau paradigme, mais reconnaître la profondeur et la créativité de sa vision serait la moindre des choses. Encore que certains dans l'opposition en Turquie ont une façon plus simple d'expliquer pourquoi M. Davutoglu est un homme à ce point révolutionnaire. L'un d'entre eux est Ensar Ogut, un membre du parlement. ...

Le problème du sang impur

Il y a quelques semaines, M. Ogut a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a critiqué avec colère M. Davutoglu de n'être pas assez nationaliste. Il a commencé par montrer une carte apparue dans une émission de TV et qui définissait la Turquie de l'Est comme "Kurdistan." Il a poursuivi en demandant pour quelle raison le ministre des affaires étrangères ne proteste pas plus contre cette haineuse conspiration contre la Turquie. Il s'en est ensuite adressé directement à M. Davutoglu. "Dites donc, que faites vous comme ministre des affaires étrangères de Turquie ? Que faites-vous réellement ? Comment vous appelez-vous ; Davutoglu ou Davutyuan ? Êtes-vous vraiment turc ? Pourquoi ne protestez-vous pas ?

Maintenant, pour ceux qui ne sont pas tout à fait versés dans ces subtilités linguistiques, permettez-moi de vous expliquer. Les suffixes "oglu" et "yan" signifient tous deux "le fils de." Mais le premier est en turc, et le second en arménien. Par conséquent, demander si Davutoglu est en réalité "Davutyuan" implique qu'il fait partie des crypto-Arméniens. (Et être un Arménien, apparemment, est une très mauvaise chose aux yeux de M. Ogut.)

... Hélas, la paranoïa sur les turcs-qui-ne-sont-pas-des-vrais-turcs est un thème kémaliste populaire. Il y a environ un an, Canan Antman, une autre députée du parti CHP, avait fait les titres des journaux en prétendant que le président Abdullah Gul était un "Arménien secret". Sinon, prétendait-elle, comment expliquer qu'il soit aussi amical avec l'Arménie ?

Les Arméniens ne sont pas, toutefois, les seuls boucs émissaires, Il y a deux ans, un auteur kémaliste pur et dur, Ergun Poyraz, produisit une série de livres d'investigation, prétendant que le premier ministre Tayyip Erdogan et d'autres personnes en vue du Parti "Islamiste" Justice et Développement, AKP, étaient en réalité des crypto-Juifs conspirant contre la République d'Atatürk main dans la main avec les "Sages de Sion". Ces livres sont restés best-sellers pendant des mois, ce qui révèle à quel point la folie est populaire dans ce pays.

En plus des gens de l'AKP, beaucoup d'intellectuels libéraux ont été eux aussi accusés par les kémalistes d'être des " kani bozuk, " qui signifie littéralement "ceux dont le sang est impur". ... Quelques commentateurs soutiennent que je ne peux être un " vrai Turc " étant donné que je suis incapable de rendre compte comme il convient de la sagesse sans tache d'Atatürk, "le père de tous les Turcs. "

Mais, hélas, d'où cette obsession de l'ethnicité et de la "pureté du sang" vient-elle ?

Bon, une réponse peut être trouvée dans les leçons du père de tous les Turcs lui-même. Il a une célèbre "Déclaration à la Jeunesse", que chaque écolier de Turquie se doit non seulement de mémoriser, mais d'internaliser pendant ses onze années d' "éducation nationale". Dans cette déclaration, Atatürk met en garde ses jeunes disciples contre les "ennemis de l'intérieur et de l'extérieur" et leur donne l'ordre de les combattre jusqu'au bout pour sauver la République de ces mauvaises personnes. Dans la dernière ligne, on peut lire ce joyau :

" La puissance qu'il vous faut se trouve dans le noble sang de vos veines ! "

Ce qui implique deux choses :

Les disciples d'Atatürk, " La Jeunesse Turque, " a un fluide sanguin spécial ("un sang noble ") qui leur donne quelque puissance spéciale.

Les "ennemis de l'intérieur" n'ont pas le même sang, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils « associent leur intérêt personnel avec les ambitions politiques des occupants », comme l'explique aimablement la " Déclaration à la Jeunesse. "

Ne vous occupez pas de la jeunesse, je vous en prie.

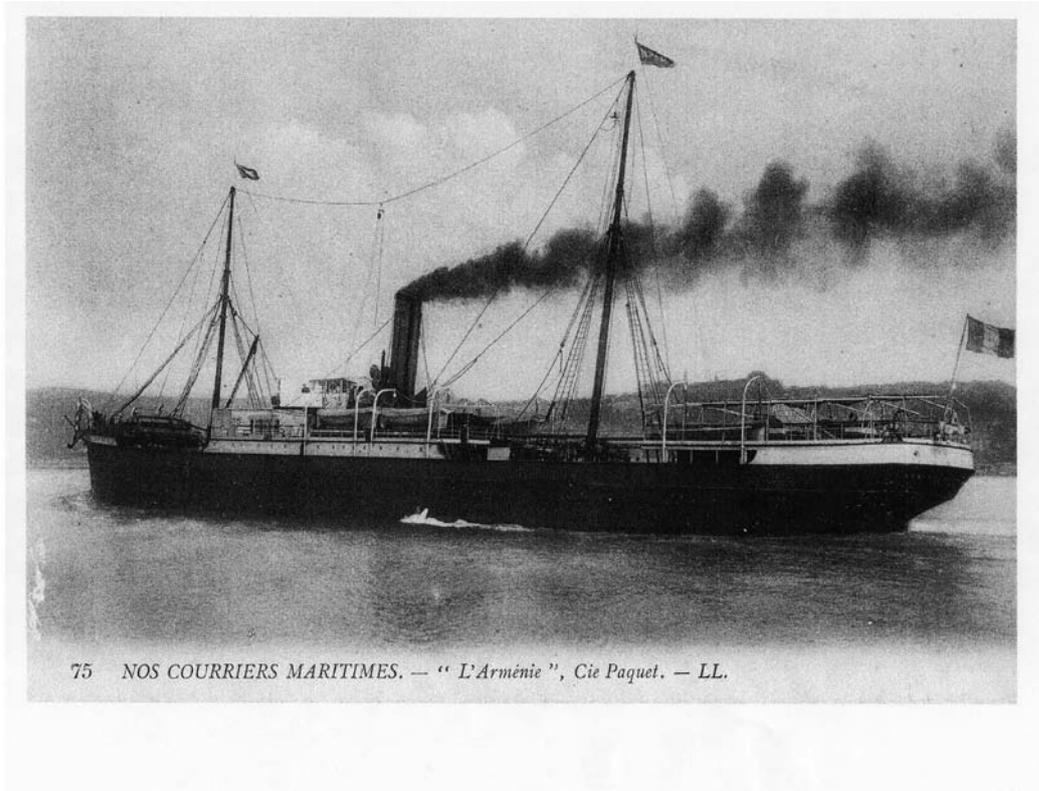
Comme tous les autres enfants turcs, j'ai grandi en lisant la " Déclaration à la Jeunesse " dans chaque manuel scolaire, la voyant affichée sur tous les murs de l'école, et la récitant à haute voix à chaque jour de fête nationale. Il m'a fallu grandir encore un petit peu plus pour réaliser que ce lavage de cerveau faisait partie du programme totalitaire pour faire de chaque Turc un kémaliste.

Si vous ne parvenez pas à être un kémaliste, ce même discours sert à vous définir comme un "ennemi de l'intérieur" dont le sang n'est pas celui qu'ont les seuls Turcs. Vous devez être arménien, juif, kurde, circassien, ou quelque chose - mais pas turc.

Cette idéologie archaïque, cette relique des années 30, ne sert à rien dans la Turquie moderne, si elle veut réellement devenir un pays démocratique. ...

Un bon pas vers la démocratisation consisterait à retirer la " Déclaration à la Jeunesse" des manuels scolaires et des écoles. La "Jeunesse" en a appris plus qu'assez sur le "sang noble" dans les veines turques. Ce qu'elle doit vraiment apprendre ce sont les valeurs démocratiques telles que la tolérance et le respect des opinions, des foi (s) et des identités différentes.

Information de G. KEVORKIAN



Dans les années 1915/1916 (pourquoi ces années ?) était en service au sein de la compagnie Paquet, le navire auxiliaire "L'Arménie". Puis, il a changé de nom : "Ouolof" et a été démoli en 1929.

DONS-CERFA

Nous n'avons pas, à ce jour, de réponse des impôts. Mais il est à craindre qu'elle ne soit négative, en effet, au téléphone, l'inspecteur chargé d'instruire notre dossier m'a dit « *vous agissez essentiellement comme des collecteurs de dons que vous redonnez ensuite à des associations qui, elles, délivrent des CERFA* ». Ce fut la réalité, et une erreur de ce point de vue, en fait, si nous avions, personnellement, donné ces sommes nous aurions bénéficié sans problème du CERFA. J'ai plaidé notre cause sur ce qui était plaidable ... à suivre.

Je suis passé le 16 mars 2010 relever notre boîte à lettre, il n'y a pas encore de réponse, ils ont 6 mois pour nous répondre.



11, avenue de Verdun
94410 SAINT-MAURICE
Tél. : 01 43 68 42 04
Fax : 01 43 96 06 45
www.umaf.fr

U. M. A. F. Paris

à Issy les Moules, le 12/12/09

Dr Serge SIMONIAN, Président d'honneur
Dr Michel DERVICHIAN, Membre d'honneur

Dr Edouard MURATYAN, Président
Dr Georges MOSDITCHIAN, Vice-président
Dr Frédéric MANOUKIAN, Secrétaire
Dr Pierre OHANIAN, Trésorier
Dr Léon ARTINIAN, Conseiller
Dr Emmanuel BOYADJIAN, Conseiller
Dr Kegham DER SARKISSIAN, Conseiller

A l'attention de
M. Patrick DONJON.

Monsieur,

Je vous vois avec beaucoup
de retard et je vous prie de m'en excuser.

Je vous remercie pour votre
générosité et le chèque de 500 € que
vous avez transmis à notre Trésorier,
le Docteur Pierre OHANIAN, en Septembre
dernier.

Notre association peut ainsi
grâce aux dons qu'elle reçoit, poursuivre
ses activités humanitaires en Arménie.

Nous ne manquerons pas de vous
faire part de nos futurs projets.

Dans l'attente d'une rencontre
à Nantes ou à PARIS, je vous remercie encore
et vous prie d'accepter l'expression de mes
sentiments distingués.

Dr Edouard MURATYAN
Président de l'UMAF-Paris

Vos contributions :

LANGUE TURQUE ET ARMENITE : UNE EXPERIENCE PARFOIS VIOLENTE.

Par Nicole KASPARIAN-ROCHE

Lors du week-end Menez Ararat à Locarn, les 21/22 octobre 2006, l'un de nos adhérents a chanté en langue turque. Il fut l'objet d'une vive réaction de la part d'une autre adhérente, sur le fait qu'il était inadmissible qu'on pratiquât la langue turque dans une manifestation arménienne. La triste conséquence de cet évènement fut que les deux protagonistes et leurs familles quittèrent notre association. Les uns et les autres nous manquent autant....

Je me souviens que, petite fille, élève au collège arménien « Tebrotzassère » du Raincy, ma sœur et moi étions quelque peu mal vues du fait que dans notre famille, ce n'était pas l'arménien qui était parlé, mais le turc. Nous n'étions donc pas « de vraies arméniennes ». De même, les élèves recevaient de vertes réprimandes de nos responsables lorsqu'elles utilisaient des mots turcs dans leurs conversations arméniennes (« *Tu n'es pas ici pour parler la langue de nos ennemis !...* »).

Plus tard, ayant enregistré un CD de chansons arméniennes que j'intitulai « *Djanem* », je reçus quelques remarques sur le fait que ce choix n'était pas correct, le mot « *Djanem* » appartenant à la langue turque.

De telles situations, beaucoup d'entre nous les ont vécues, avec plus ou moins de douleur.

Dans les années 1930, le Père Iskender, curé de la paroisse arménienne catholique d'Arnouville les Gonesse, ne faisait-il pas son sermon en turc lors de ses messes ? S'il l'avait fait en arménien (fût-il moderne) personne ne l'aurait compris, aucune de ses ouailles ne parlant l'arménien.

Le chanteur dont je parle plus haut n'avait pour héritage arménien que des chansons en turc. Etait-il intelligent de le lui reprocher ? Sa famille ne lui avait rien transmis d'autre que des chansons en turc car elle vivait dans une région de Turquie où il était interdit depuis plusieurs générations de pratiquer l'arménien.

Lorsqu'un jour je demandai à ma mère comment il se faisait qu'on ne parlait pas l'arménien chez nous, elle m'apprit qu'à Kutahia (Anatolie), sa ville d'origine, on coupait la langue des gens surpris à parler l'arménien. Il est évident que dans ces conditions, une langue est vite oubliée ! Demandez aux Bretons qui étaient des enfants au début du 20^{ème} siècle, comment ils étaient humiliés s'ils étaient surpris à parler breton dans la cour de récréation ! Mais cela ne les a pas empêchés de rester attachés à la culture bretonne.

Les élèves de mon collège arménien qui mêlaient l'arménien et le turc n'avaient même pas conscience qu'elles utilisaient des mots turcs. Elles parlaient « comme à la maison », tout simplement.

Le choix du nom « *Djanem* » pour mon CD est le titre d'une chanson qu'il contient. La racine « *djan* », mot commun au persan, au turc et à l'arménien signifie « *ma chérie, ma belle, mon âme* ». Il comporte ici le possessif « *em* » qui appartient à la langue turque. En arménien, il aurait été « *djanes* ». Mais dans la chanson, c'est bel et bien le mot turc qui est utilisé, et la présence de mots turcs est très fréquente dans les chansons arméniennes.

Est-on scandalisé du fait que certaines des chansons de Sayat Nova, illustre troubadour arménien de Géorgie du 18^{ème} siècle, sont pratiquement intraduisibles tant elles contiennent de mots turcs, persans, azerbaïdjanais ou géorgiens ! Tout son style, et pas seulement les mots, est appuyé sur les influences étrangères.

A-t-on oublié que le flamenco est un mélange de tradition espagnole et arabe ? Que le blues est un mélange de tradition africaine et américaine ? Que le style « musette » a été créé par auvergnats de Paris ? Etc.....

La richesse humaine (linguistique, artistique, culinaire...) n'est que le résultat d'influences diverses. Écoutons les Algériens parler : des mots français surgissent de leur arabe !

Écoutons les Arméniens d'Arménie : ce sont des mots russes qui s'invitent dans leur langage.

Quant aux français : « *mon pull-over, il est cool pour le week-end* » ...plus personne ne s'offusque de l'intrusion de l'anglais dans la langue de Molière

Bien malin celui qui peut dire quel peuple du bassin méditerranéen a inventé le baklava ou les feuilles de vignes farcies. Couscous, pizza et autres paëllas ne sont-ils pas les plats préférés des français ?

La préservation d'une culture est une chose louable. Mais prenons garde à ne pas tomber dans le repli sur soi, qui est tout sauf constructif.

ADHESION

Les objectifs de Menez Ararat :

- Se retrouver amicalement avec des Arméniens, des Français d'origine arménienne et leurs amis.
- Œuvrer pour la reconnaissance internationale du Génocide de 1915.
- Approfondir nos connaissances de la culture arménienne. Diffuser cette culture.
- Développer le sentiment de l'arménité chez les jeunes français d'origine arménienne.
- S'entraider entre Arméniens et leurs amis.

Prix de l'adhésion : 15 euros par personne adulte

Cette somme est un MINIMUM, vous pouvez donner plus si vous le souhaitez, nous vous en serons reconnaissants. Merci de payer votre cotisation au plus vite si ce n'est fait.

NOM

Prénoms

Date de Naissance

Adresse

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel

Nom/Prénom des autres membres de la famille qui adhèrent :

Date

Signature

Envoyer à Archavire HAMPARIAN

Chemin de Kersen

29770 ESQUIBIEN

Tél: 02 98 70 07 71, Port.06 82 12 19 03

Courriel : hamparsyl@orange.fr

Coordonnées :

Coordinateur bulletin : Pascal Nicolaïdès Brulis 56190 Noyal Muzillac bulletin@menezararat.fr

Webmaster : Alain Pilidjian, administrateur@menezararat.fr

Il était prévu d'insérer ce texte extrait du *Guide Pratique de l'association* dans le bulletin 49, mais il a été oublié.

Quels sont les rôles au sein du bureau ?

Le bureau est l'organe permanent de l'association. Il peut se composer d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, éventuellement d'adjoints, élus parmi les membres du conseil d'administration. Ces postes ne sont toutefois pas obligatoires, la loi n'exigeant qu'un représentant légal.

Le rôle du président ou de la présidente

- animer l'association, coordonner les activités ;
- assurer les relations publiques internes et externes ;
- représenter de plein droit l'association devant la justice ;
- diriger l'administration de l'association : signature des contrats, embauche du personnel, représentation de l'association pour les actes engageant l'association à l'égard des tiers ;
- faire le rapport moral à l'assemblée générale.

Le rôle du vice-président ou de la vice-présidente

Il ou elle supplée le président ou la présidente en cas d'absence de celui-ci ou de celle-ci.

Le rôle du trésorier ou de la trésorière

Le trésorier a la responsabilité de gérer le patrimoine financier de l'association. Il effectue les paiements, perçoit les sommes dues à l'association, encaisse les cotisations, prépare le compte de résultat et le bilan présentés à l'assemblée générale annuelle où il rendra compte de sa mission.

Le rôle du secrétaire ou de la secrétaire

Le secrétaire tient la correspondance de l'association. Il est responsable des archives, établit les procès-verbaux des réunions, tient le registre réglementaire (modification des statuts, changement de composition du conseil d'administration). Il peut jouer un rôle clé dans la communication interne et externe de l'association, par exemple.

Président : G. Bossière, 13 rue La Fayette, 44000 NANTES Tel : 02 51 82 09 91

Courriel : bossiere.gerard@neuf.fr

Vice-président : G. Kévorkian, 5 place des Délisseurs, 29200 BREST, Tel 02 98 80 07 18,

Courriel : georges.kevorkian@wanadoo.fr

Trésorier : A. Hamparian, Chemin de Kersen, 29770 ESQUIBIEN, 02 98 70 07 71,

Courriel : hamparsyl@orange.fr

Secrétaire : N. Kokorian, 35 rue du Plessis de Grénédan, 44300 NANTES, Tel 02 40 89 65 20

Courriel : kokorian.nathalie@neuf.fr

Texte définitif achevé le 17 mars 2010